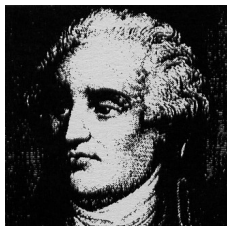


CERCLE CONDORCET



AIX-EN-PROVENCE

CERCLE CONDORCET

D'AIX-EN-PROVENCE

CONFERENCE DU 23 OCTOBRE 2008

LA DIVERSITE CULTURELLE
Unité et diversité dans la société française :
quelle nouvelle combinaison ?

Par Eric FAVEY

Secrétaire National de la Ligue de l'Enseignement
Délégué à l'Education, à la Culture et à la Société de l'information
Co-rédacteur en chef de la revue « Diasporiques »

Siège social : Aix – Associations Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve - Quartier Encagnane – 13090 AIX-EN-PROVENCE

Association fédérée à la Ligue de l'Enseignement – Fédération des AIL 13
27 rue Mazagran – 13001 Marseille - Tél : 04 91 24 31 61
Lien internet : <http://www.fail13.org/fede/spip.php?article150>



La conférence traite des deux notions unité et diversité et sur la question de savoir comment elles s'articulent au sein de la société française.

C'est une question centrale pour la Ligue de l'Enseignement : comment la société associe ce que sont les individus, ce dont ils sont porteurs en termes d'identité, de culture, etc... avec la nécessité de cohésion sociale, avec le cadre politique dans lequel ils vivent, avec les règles de vie qui fondent une communauté de citoyens, une communauté humaine ?

Ce n'est pas une question nouvelle dans la société française, elle s'est posée durant toute son histoire, de la monarchie à la république. Actuellement elle se pose sous des formes nouvelles, l'état des lieux a changé, en quelques décennies les choses vont plus vite : circulation plus libre dans le monde, inscription dans le monde. L'avenir de notre pays est lié à celui des autres en raison de la très forte articulation avec nos voisins surtout et avec la quasi-totalité du monde.

- Ce qui change dans l'articulation Unité/Diversité ce sont les conditions de l'articulation ainsi que les éléments constitutifs de l'unité et de la diversité.

Donc nous parlerons d'abord de l'unité, puis de la diversité et enfin de leur combinaison.

Première question en préambule : pourquoi la France semble avoir plus de mal à gérer la question de la diversité que d'autres pays ? C'est moins la question de la combinaison qui pose problème que certains aspects spécifiques de la société française qu'il faudrait travailler plus activement au plan politique parce que la situation se dégrade. Il faut éviter la dramatisation qui ne sert souvent de prétexte qu'à une politique plus autoritaire. « Seuls les pays autoritaires rendent l'amour de la patrie obligatoire. » rappelle Tzvetan Todorov, à propos de la création du ministère l'identité nationale et de l'immigration. Dire ceci n'est pas s'inscrire contre l'amour de sa patrie

L'unité.

Est-elle plus fragile qu'à d'autres époques ? Qu'est-ce qui motive l'inquiétude devant la difficulté à faire société ? On peut évoquer différentes dimensions comme les questions sociales, l'affaiblissement des cadres politiques et institutionnels. Ex l'incivisme que révèlent les panneaux publicitaires à Aix. On focalise sur le fait qu'on a des difficultés à adhérer à un cadre collectif, à des règles communes qui fondent une unité qu'elle soit locale ou plus large.

De quoi cela provient-il ?

Il y a quelques « ingrédients » qui jouent contre ce principe d'unité.

La mondialisation. Les repères qu'ils soient individuels ou collectifs sont élargis à un cadre plus vaste. On n'est plus dans le cadre d'un pays avec ses frontières, ses valeurs partagées, sa citoyenneté, son appartenance, etc... Les gens peuvent circuler mais pour beaucoup la mondialisation est une sorte d'assignation à résidence pour de multiples raisons. Ils ne connaissent la mondialisation qu'à travers une logique marchande et concurrentielle. Le cadre de la mondialisation s'inscrit incontestablement dans le local par son influence sur les emplois, les pratiques culturelles, musique, sport, etc...

Il faut évoquer aussi la crise de l'état nation. Le cadre national est trop étroit, trop modeste, il ne sert plus à résoudre de nombreux problèmes. Il est inopérant pour l'essentiel des grandes décisions.

Il faut bien voir que l'unité du pays s'est construite aussi dans les dimensions guerrière et coloniale. Les nations se constituent aussi les unes contre les autres. L'expansion coloniale, la

volonté d'exporter les valeurs universelles étaient censées aussi nourrir cette constitution, soudant le pays dans une même appartenance conquérante. La Ligue, comme toutes les institutions républicaines a participé de ce mouvement avec les bataillons scolaires qu'elle animait, dans la perspective implicite de préparer la revanche pour retrouver l'intégrité du territoire national après 1870.

Il faut bien sûr évoquer comme fragilisant l'unité et la cohésion sociale, la persistance depuis 20 à 30 ans du sentiment chez une part de la population qu'on ne s'occupe pas d'elle : 7 millions de pauvres dont le nombre augmente et qui sont de plus en plus pauvres. Problème de l'école qui devrait être un élément intégrateur, mais il y a de plus en plus d'élèves en déshérence avec l'école, ils viennent de catégories sociales de plus en plus exclues de la société. La dynamique ascensionnelle n'existe plus, les perspectives d'avenir sont de plus en plus sombres pour les générations à venir. Selon une enquête plus de 78% des personnes qui sont parents actuellement disent être sûres que leurs enfants vivront moins bien qu'eux. Même mal partagée l'idée de progrès social était facteur d'unité. Le progrès social n'est perçu maintenant que comme possible, là où auparavant il apparaissait certain. On ne peut pas admettre d'être définitivement à l'écart, d'être laissé sur le bord du chemin. Toutes les sociétés de type OCDE sont traversées par cette panne d'ascenseur social. Il n'a peut-être pas toujours bien fonctionné mais peu de gens restaient totalement en panne. Maintenant il y a de plus en plus de gens qui ne montent jamais dans l'ascenseur. Ils ont le sentiment qu'ils sont pour longtemps assignés au sous-sol.

Pour faire repartir cette dynamique il faudrait envisager des solutions à un niveau plus large, européen au minimum, et engager vraiment le débat national sur les nouveaux enjeux sociaux.

Enfin persistance de hiérarchies structurelles très lourdes, sans doute plus fortes en France qu'ailleurs. Question de l'élitisme républicain, question bien connue au niveau de l'Education Nationale., problème de la « fabrication » des élites, problème de l'élargissement du recrutement par le fonctionnement de l'école et des institutions culturelles (bibliothèques, télévision, radio,...). Une ouverture est nécessaire pour permettre au plus grand nombre de s'engager dans cette voie. Le système est trop sélectif. Ce sont toujours les mêmes qui en profitent, il y a une articulation très forte entre les pouvoirs économique, culturel et politique. Une part très importante de la population se sent mise hors jeu, sentiment d'autant plus difficile à supporter que ce n'était pas le cas il y a 40/50 ans. Cette conscience s'est élevée du fait de l'élévation du niveau global de formation, avec la capacité accrue de s'informer et des connaissances plus nombreuses qui circulent. Les gens exclus bien que diplômés et formés ont de plus en plus conscience du mauvais sort qu'on leur réserve. Ils accumulent sur eux-mêmes des couches de repli, de frustration, de ressentiment profond.

Il faut tordre le cou à l'idée d'élite républicaine et à celle de la méritocratie : à chacun selon ses mérites sans autres considérations est un non-sens et l'égalité des chances vécue comme une perspective cynique.

La persistance très lourde des hiérarchies en France est un sujet insuffisamment travaillé car le sentiment que le gâteau appartient toujours aux mêmes est très largement et très fortement ancré.

La France est donc un pays qui voit son unité plus fortement chahutée qu'ailleurs en Europe car son unité s'est construite dans la filiation de l'état royaliste contre les provinces, ce qui a continué sous la république qui a coupé de nombreuses branches- les langues régionales par exemple- et renforcé l'Etat

« La république s'est construite par soustraction ». Sommes-nous capable de la construire par addition ? C'est plus compliqué à faire. La construction de la république s'est faite d'autant plus facilement qu'elle a rencontré peu de résistance. En 1905 seule la hiérarchie de l'église a résisté à la perte de son magistère qui avait été puissant sous l'ancien régime. Ce magistère avait déjà vacillé sous la pression de valeurs telles que l'égalité des citoyens, la liberté de la presse,... Mais

globalement nous savons que la République a payé son installation au prix de la brutalité à l'extérieur (colonisation) et de quelques rudesses à l'intérieur.

L'état des libertés dans notre pays il y a 40 ans n'était pas ce qu'il est maintenant : le journal télévisé de l'unique chaîne de TV était validé à Matignon. Mais c'est vrai qu'aujourd'hui la France est le seul pays où les dirigeants de l'audio-visuel public risquent d'être désignés par le président de la République, terrible régression de la démocratie.

En résumé l'unité de la France s'est construite autour de son projet émancipateur, sous la direction et l'autorité de l'état. On assiste à une forme de retour de l'Etat autour d'un discours ultralibéral/autoritaire orchestré par les 4 C :

Compétition – contrôle – culpabilité – consommation.

Culpabilité : « on fait tout pour vous, si vous ne vous en sortez pas c'est de votre faute ». Ce discours marche assez bien : on s'y prend mal, on mérite ce qui nous arrive.

Consommation : deux discours alternatifs. Consommer est la marque d'appartenance à cette société, si on consomme ça va aller mieux.

Compétition : moteur des relations interétatiques et interindividuelles. On n'envisage la relation sociale que sur le mode de la compétition, pas sur celui de la coopération.

Contrôle : On doit être profilé pour être un bon consommateur. Le marketing commercial rejoint le marketing politique, c'est la mise en fichier qui sert de mode de gouvernement

La société française est plus difficile à constituer qu'avant car on n'accepte plus les actes d'autorité, on ne veut plus s'y soumettre, mais les admettre. Le niveau de démocratisation ne tolère plus qu'on marche au pas et qu'on se taise comme avant. Aussi la pression devient plus sournoise, diffuse et redonne à l'état de la puissance, il essaie de montrer qu'il contrôle la situation donc « soyez tranquille je veille ! »

Travailler à l'unité est plus difficile aujourd'hui qu'en 1945 par exemple, moment particulier d'une unité fondé sur le rassemblement de toutes les composantes de la société et sur la volonté de reconstruire. C'est la fin de l'époque coloniale. Se renforcent alors les idées de progrès, de libertés nouvelles, de réussite sociales, tout un ensemble de valeurs qui tendent l'ensemble de la société vers un horizon de réalisation proche. L'éducation y a d'ailleurs un rôle particulier, en particulier l'éducation populaire et la politique de la jeunesse qui se met en place. Il faut prendre conscience que la reprise d'un mouvement positif après une période de stagnation n'est jamais le fait d'un seul homme mais le produit d'une lutte collective. Ce sont conquêtes sociales qui construisent aussi l'unité, elles sont le résultat d'engagements collectifs inouïs. Les droits des femmes, droit à l'avortement, la contraception ont été gagnés par le combat des femmes, ils ne résultent pas de la décision d'une seule personnalité. Quand la décision politique est prise elle est l'aboutissement de longues luttes. C'est le résultat d'une montée en puissance d'une idée dans l'opinion.

La diversité

Le mot diversité est souvent associé à « culturelle ». Le terme de culture est trop rapidement réduit à la culture académique ou artistique. Il faut utiliser ce terme dans son sens le plus large, dans toutes ses dimensions et de tout ce dont nous sommes porteurs : identités, traditions, famille, éducation, travail, habitudes de vie, imaginaires, « Un être cultivé est un être qui se situe », qui mobilise ce qu'il sait pour se situer, mais aussi toutes les questions qu'il se pose. Il y a donc énormément de dimensions et de facteurs à la constitution d'une culture. « Ma culture est devant moi » aimait à dire le leader kanak Jean-Marie Djibaou j'hérite de quelque chose, j'adopte, j'invente... mais ce qui importe c'est ce que je vais en faire de ce capital culturel.

Qu'en est-il de la diversité en France ?

Premier constat. Il n'y a pas qu'en France que ce problème se pose. En 2001 l'UNESCO adopte un texte international essentiel sur la question de la diversité culturelle. Ces textes internationaux, considérés à tort comme inapplicables ou purement déclaratifs, pénètrent peu à peu les droits nationaux avec parfois des décennies de retard comme la déclaration de Rio en 1992.

Ce texte est clair, il fait de la diversité culturelle un trait inaliénable de l'humanité. Les pays sont engagés par leur signature.

« Article 2 : *De la diversité culturelle au pluralisme culturel*

Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'inclusion et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique ».

Ce texte associe démocratie et diversité culturelle. Car dans un pays démocratique, la diversité est un fait. La question est de savoir ce qu'on en fait. Il reconnaît à chacun la capacité de vivre sa culture individuellement et collectivement mais dans un cadre démocratique. Des formes d'expression de la diversité culturelle peuvent nier des acquis démocratiques ou les formes de la démocratie. Ce texte devrait être plus largement diffusé et traduit en politiques, en actes.

Pourquoi la France semble entrer dans ce sujet avec plus de résistances, de contradictions ou d'hésitations que les pays anglo-saxons par exemple. Chez les anglo-saxons il y a une plus grande reconnaissance de la diversité culturelle parce que le fait communautaire culturel est en partie constitutif de l'organisation politique de ces pays. Pourtant la société française est bien outillée pour aborder le problème de la diversité culturelle, mais elle a tendance à la ramener à ses aspects les plus difficiles à gérer, en fait elle ne la nie pas. Si on veut caricaturer on pourrait dire que ce serait mieux si la société française n'était constituée que d'hommes blancs, entre 40 et 50 ans, ayant un boulot, bien équilibrés et parfait consommateurs. Mais la diversité se donne à voir dans l'univers du sport où nos héros sont souvent bien colorés, dans les musiques, les expressions artistiques...

On se fait peur en posant mal la question des communautés culturelles, en faisant un lien abusif entre communautés culturelles et communautarisme. Il y a en France de nombreux regroupements de gens proches par leur culture : les provençaux de Paris, les Portugais d'Aix... Tout le monde s'en satisfait à juste titre. Pourquoi alors faudrait-il que les associations de cultures maghrébines soient perçues comme les antichambres du terrorisme. Cela fait partie de nos représentations collectives et nourrit certains de nos dirigeants politiques.

Il faut regarder cela avec plus de sérénité et de sérieux ce qui n'exclut pas la vigilance. Mais à l'égard de toutes les tentations d'identités fermées, exclusives, contraignantes. Il peut y avoir un risque de revendication de droits politiques particuliers de la part d'une communauté, inacceptables du point de vue de notre République démocratique : un droit politique doit être également partagé.

Mais il n'y a pas de raison de refuser à des gens de se regrouper en communautés culturelles, communautés qui sont des lieux de reconnaissance, d'accueil, d'entraide, d'expression... Cela devient dangereux quand, à partir de cette position, des droits particuliers sont revendiqués. Notre pays est parfaitement armé juridiquement pour refuser ces revendications, même s'il n'est

pas exempt de contradictions en laissant subsister des droits particuliers en Alsace-Moselle par exemple, en Guyane, à Mayotte...

Donc par rapport à la question de la diversité culturelle, il faut considérer que la société française est structurellement diverse, il faut en prendre acte. Il n'y a aucune raison pour que des groupes sociaux fondés culturellement revendiquent des droits particuliers à conditions qu'ils ne soient pas victimes eux-mêmes de discriminations au motif de leurs origines, de leurs cultures...

Il convient d'être particulièrement soucieux des expressions individuelles et collectives issues de la diversité, venant de groupes qui se disent victimes de discriminations et qui, de ce fait, mettent en cause le cadre unitaire et égal de la société française. Ils estiment ne pas avoir accès aux mêmes droits que tous les autres. Il y a donc un mélange entre le traitement de la diversité culturelle et l'application du droit commun. La société française doit faire un effort pour la mise en œuvre du droit et ne pas se contenter d'exprimer seulement un droit théorique. Personne ne devrait avoir l'impression de vivre des situations à la marge du droit ou d'en être exclu ?

On devrait être plus attentif à la représentation réelle de la diversité culturelle surtout dans les institutions (Assemblée Nationale, Sénat...) mais aussi dans la recherche, dans la haute fonction publique, les médias (peu ou pas de représentation de la diversité sociale et culturelle à la télévision), dans l'élite républicaine qui coûte si cher à former. De même ne baissons pas la garde sur la place des femmes. On se fabrique une représentation de la société à travers le filtre de ces institutions.

Unité et diversité. Quelle combinaison ?

Donc comment faire pour éviter que des gens se sentent exclus, insuffisamment reconnus et non représentés ? Comment travailler à la question de l'unité du pays autrement que par des déclarations de pure forme ?

Premièrement s'atteler à la question de l'égalité des droits et à la lutte contre les discriminations dans tous les domaines. Des efforts ont été faits mais on est loin du compte. Il faudra des moyens importants pour remettre à leur place dans la société tous ceux qui en ont été exclus. On peut à cet égard être très inquiets par rapport aux moyens donnés à la politique de soutien et de développement urbain. Dans ces domaines on assiste à la quasi disparition de l'état redistributeur : tout ou presque a été transféré aux collectivités locales qui, pour beaucoup d'entre elles, ont de grosses difficultés à assumer ces charges. L'égalité territoriale de la République se dégrade. Or la continuité territoriale est au cœur de l'idée de la République ou devrait y être.

Deuxièmement s'attacher aux pratiques démocratiques. On a perdu confiance dans cette capacité inouïe, acquise anciennement, de participer aux décisions de la cité, à l'avenir du pays. L'exercice du droit de citoyenneté est un droit politique que chacun doit pouvoir exercer ou de le déléguer à ceux qui auront à réaliser les choix faits par chacun et par tous. La qualité d'une démocratie se mesure aussi à la place qu'elle fait à ses minorités politiques. En fait ce droit est devenu formel, on nous amuse avec des consultations et des chambres qui n'ont plus beaucoup de pouvoir. Ex les lois issues de l'Assemblée Nationale : à 80% ce sont des adaptations nationales des lois prises au niveau européen. Les résultats sont toujours connus d'avance. Redonner du pouvoir au parlement c'est nous redonner du pouvoir individuel et collectif. C'est différent au plan local parce que c'est plus proche mais les moyens manquent, les fonctions et les charges dépassent les compétences du niveau local.

La demande d'écoute, de participation est le signe que le citoyen refuse sa mise hors jeu. Bien des citoyens et des politiques sont sensibles à ces questions mais sans trouver de solution véritables pour renouer avec le lien indispensable à la cohésion sociale et politique : le lien de la confiance. Sans ce lien il n'y a pas de démocratie. Pour l'instant ce pacte de confiance est érodé.

Le droit de vote au plan local pour les étrangers permettrait de créer du lien en rapport avec la diversité culturelle surtout dans les quartiers populaires (Proposition de la Ligue en 1989). On peut faire le pari que si les résidents étrangers avaient eu le droit de vote aux élections locales, ils auraient été considérés autrement. Ils ne seraient pas en situation de relégation aussi forte. La France ne l'a pas fait pour des raisons politiciennes et de clientélisme.

La délibération est un autre aspect de la question de la confiance. La démocratie participative n'est pas nécessairement un bon exemple de la délibération. On ne délibère que sur des sujets que l'on maîtrise. Il faut donc expliquer les situations pour permettre de comprendre. Il y a là un chantier commun pour les politiques, les syndicats, le tissu associatif...pour que la décision finale soit le résultat d'une délibération. Un élu n'est pas mandaté sur un chèque en blanc. Les décisions devraient s'élaborer de concert avec la population et les corps intermédiaires.

Autre champ de questionnement : la place du visible et du symbolique dans la société française. Est-ce qu'une société pourrait se réaliser avec des individus qui ne se reconnaîtraient pas à travers des expressions communes, des pratiques culturelles imprégnant le patrimoine, la vie quotidienne, vêtements, cuisine, langage, divertissements, musique, la vie spirituelle... Ce sont les expressions de la diversité culturelle.

Il faut redire que le cadre laïque est une vraie chance pour traiter et gérer la question de la diversité culturelle. La laïcité n'a pas à être modernisée, il faut surtout mobiliser la laïcité contre « les idoles modernes » (E Morin), contre ceux qui veulent gouverner la pensée. Mais le cadre laïque n'impose pas de laisser ses convictions, ses croyances dans la seule sphère du privé. Ce que la loi prévoit c'est que ces manifestations ne doivent pas troubler l'ordre public. Elles ne doivent en aucun cas interférer avec le droit commun dans l'espace public. Par contre renvoyer leurs expressions dans la seule sphère du privé amènerait à un type de société semblable à la Corée du Nord, froide, sans couleurs uniforme, parce que tout le monde a besoin d'exprimer ses convictions et ses croyances mais ceci doit se faire dans un cadre acceptable par tous.

La question des relations interculturelles est insuffisamment travaillée dans la société française. On est parti du postulat que des gens éduqués et formés vont accepter et supporter les convictions et les cultures des autres. Ce postulat est renforcé par l'idée que plus le monde est ouvert plus on est ouvert aux autres. C'est faux. Dominique Wolton le montre dans ses derniers travaux : plus c'est ouvert, plus on a peur des autres sauf si on cultive en nous-mêmes l'hospitalité à l'égard des autres dans la cadre général des droits humains et de la dignité. Donc il est important de se préparer et de s'entretenir à cette nécessaire ouverture et acceptation, à cette rencontre avec l'inconnu, l'étrange, le différent, d'avoir des relations avec d'autres, individus et groupes, d'autres cultures visibles sur tous les écrans. Cultures qui peuvent apparaître caricaturées et effrayantes à travers les représentations qu'en donnent les journaux télévisés trop souvent. Ces représentations sont soit touristiques, soit cataclysmiques, soit misérables et guerrières. C'est en particulier le cas pour l'Afrique et l'Asie dont la majeure partie des cultures qui nous traversent par l'immigration sont issues.

Le monde ce n'est pas ça. Les autres vivent leur vie et elle mérite d'être connue dans sa profondeur, sa complexité, son histoire et ses mutations.

Il y a donc un effort à faire pour que les formes de pédagogie interculturelles servent à outiller les générations futures à cohabiter dans un monde de diversité culturelle toujours plus grande. Elle ira s'exprimant de plus en plus parce que, dans nos sociétés, le niveau théorique d'expression est tel qu'on a envie de dire qui nous sommes, de dévoiler notre identité surtout si par ailleurs on est nié par le chômage et l'exclusion. Plus on est nié dans l'espace public, plus on a envie d'exister sous une autre forme, de dire qui on est et à quoi on aspire. Nous le faisons à travers nos origines, nos identités, avec aussi présent le risque des enfermements, des replis, là où il faudrait travailler ce qui fait de l'identité une trajectoire comme le soulignait Michel Foucault. Mais qui est capable de faire cela déstabilisé, fragilisé par l'exclusion économique et sociale, civique et culturelle ? Chacun veut être reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait.

La gestion de la diversité culturelle va amener nos sociétés à inventer des formes nouvelles de relations entre les cultures. C'est un enjeu essentiel.

Cette articulation entre unité et diversité est une situation nouvelle et passionnante pour notre époque et nos sociétés. Le cadre laïque est très opérationnel pour cela à condition de ne pas camper sur le triptyque républicain et ne pas rester dans un cadre réducteur d'abstention, de la neutralité. Notre époque appelle une laïcité d'engagement qui montre que c'est possible de vivre dans une société diverse tout en recherchant le souci de l'intérêt général, du bien commun, de l'unité. La laïcité est ce qui permet de renouveler le capital des valeurs et de ne pas rester, à propos de ces valeurs, sur des déclarations qui ne se confronteraient pas à la réalité. Des valeurs qui ne tremblent pas sont des valeurs mortes disait Jean Jaurès. Si elles ne descendent pas du fronton des édifices pour se confronter au réel, elles seront discréditées.

Gare au discrédit des valeurs démocratiques pour cette nouvelle combinaison. Nous n'en avons pas d'autres à portée d'humanité.